

Avez-vous fait votre devoir ?

L'administration du journal LE TRAVAIL est actuellement à préparer un rapport complet au sujet des cartes du journal. Ce rapport sera distribué lors des congrès des fédérations qui se dérouleront à compter de mai prochain.

Les syndicats retardataires voudront bien nous faire leur rapport le plus tôt possible afin que ce rapport donne une idée exacte de la situation à l'heure actuelle.

Si des syndicats n'ont pas encore terminé leur travail à ce sujet, ils devraient se mettre à l'oeuvre le plus tôt possible, afin de nous fournir un rapport complet. Les syndicats qui n'ont encore rien fait devraient manifester leur bonne volonté et nous communiquer au moins un rapport partiel.

LA DIRECTION



Vol. XXXIII — No 22

Ottawa, 7 juin 1957

Vérifiez vos listes

Quand les syndicats font parvenir de nouvelles listes au journal LE TRAVAIL, les responsables devraient bien prendre soin d'inclure les noms de tous les abonnés et de bien vérifier les nouvelles adresses qu'ils nous font parvenir.

De nombreuses erreurs sont commises du fait que les listes envoyées sont incomplètes ou que les adresses données sont inexactes.

Le département de la Circulation

Pourquoi il y a grève dans l'aluminium

Une convention de base - Les salaires - Le respect de l'ancienneté - Le C.W.S. ou évaluation des tâches

Un communiqué émis lundi par la CTCC à l'adresse de tous les corps affiliés résume en ses points essentiels les raisons fondamentales qui ont forcé les 6,500 employés de l'Alcan d'Arvi-

da à déclarer la grève il y a trois semaines.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le refus de l'Aluminum Co. qui a déclenché la grève porte sur quatre points fondamentaux: la

convention de base, les salaires, le respect de l'ancienneté et l'évaluation des tâches.

a) Convention de base

On a beaucoup parlé, avant et depuis la déclaration de la grève,

de la demande syndicale qui porte sur une convention de base. Pour comprendre cette demande, il faut savoir:

1. Que l'Aluminum Co. possède dans la Province de Québec onze usines différentes dont neuf se trouvent situées dans la région du Saguenay-Lac St-Jean, une à Shawinigan et l'autre à Beauharnois.
2. Que même si les travailleurs de ces onze exploitations travaillent tous pour la même compagnie, ils sont traités et payés différemment d'une usine à l'autre, y compris ceux qui exécutent exactement le même travail sur des machines exactement semblables.

Cela, évidemment, constitue une injustice permanente à laquelle les Syndicats de l'Aluminium veulent mettre fin.

Le moyen d'y mettre fin, c'est de conclure entre la Compagnie et les 11 Syndicats, tous affiliés à la C.T.C.C., une convention de base qui, pour les clauses essentielles, couvrirait tous les employés. Cependant, pour tenir compte des circonstances locales, on continuerait de négocier quand même des conventions particulières pour chaque usine.

b) Salaires

L'Aluminum Co. paye présentement le journalier d'Arvida au taux de \$1.50 l'heure. Elle offre une augmentation de \$0.47, ce qui ne manque pas d'être spectaculaire. Mais pour juger cette offre, il faut savoir:

1. que cette offre se répartit sur trois ans. L'offre immédiate n'est que de 0.18 cents sur le salaire de base, ce qui le porterait à \$1.68;
2. que l'Aluminum Co. est la

deuxième corporation industrielle au Canada par l'importance de ses opérations. Elle se classe dans la très grande industrie et plusieurs grandes industries, même au Québec, payent déjà des taux de base supérieurs à \$1.80;

3. qu'à \$1.68, l'Aluminum Co. serait encore à la queue des industries de sa taille. Voici quelques taux payés:

Aluminium aux E.-U.:	\$2.00 et plus
Nickel:	1.94
Acier:	1.91½
Shawinigan Chemicals:	1.84
General Motors:	1.77
Papier:	1.73
Amiante:	1.70
Aluminium:	1.68 (offert)

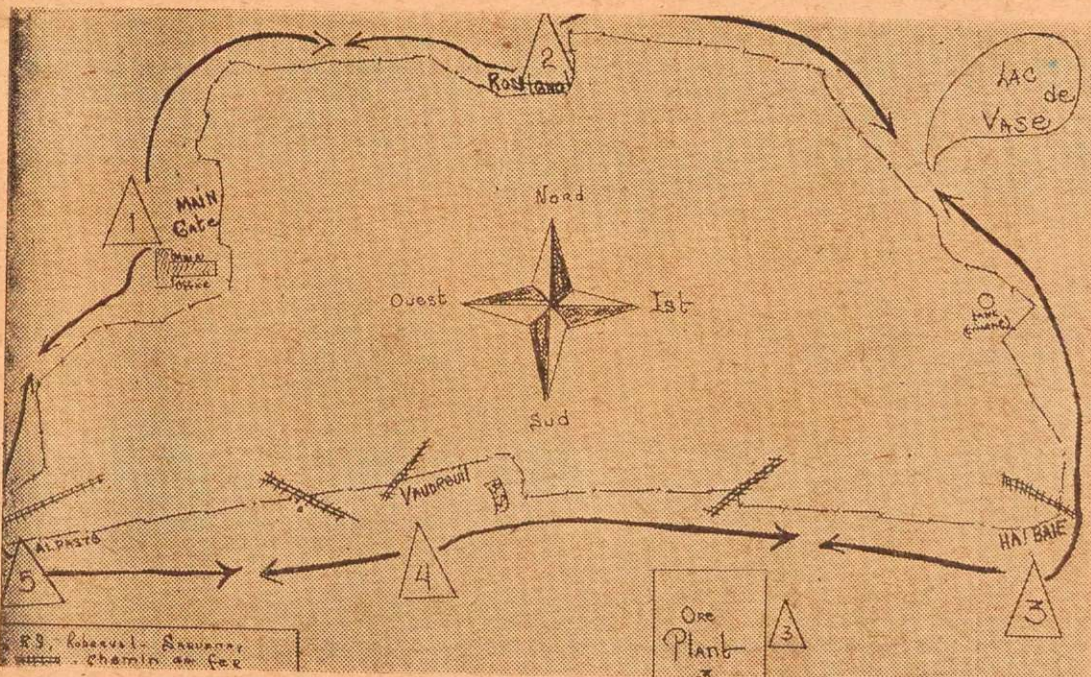
Plus de 50 compagnies moins riches que l'Aluminum Co. payaient déjà plus qu'elle et sont en négociations pour augmenter encore. Accepter l'offre de 0.18 cents équivaudrait, NON SEULEMENT A CONSACRER MAIS MEME A AUGMENTER L'INJUSTICE chronique dont souffrent les gars de l'aluminium aux mains d'une compagnie qui N'A JAMAIS VOULU PAYER à ses ouvriers les salaires de la grande industrie.

Les grévistes demandent 0.30 cents d'augmentation immédiate ce qui est encore une concession par rapport au Nickel et aux produits chimiques.

Pour les premiers trois mois de cette année, les bénéfices nets de la compagnie ont augmenté de \$4½ millions sur l'an dernier. Les augmentations de prix depuis la signature du dernier contrat lui rapportent \$40 millions

(Suite à la page 4)

Les postes de piqueteurs autour des installations de l'Alcan



Les grévistes d'Arvida ont installé cinq postes de piquetage autour des installations de la compagnie. Chaque groupe de piqueteurs est composé d'environ 70, soit quelque 350 piqueteurs à la fois, pour surveiller les entrées. Chacune des équipes effectue également des sorties de reconnaissance dans le sens indiqué par les flèches. Le chemin de ceinture autour des installations mesure plusieurs milles de longueur.

Pourquoi la grève à Murdochville?

A cause de l'importance du problème syndical et humain qui se pose actuellement à Murdochville, voici résumés, dans leur ordre chronologique, les événements qui ont précédé ce conflit.

Disons tout d'abord qu'au moment de la fusion des centrales syndicales canadiennes, les employés de la Gaspé Copper Mines faisaient partie d'une union affiliée au Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

Par suite de la fusion, un changement d'allégeance s'imposait du fait que les Métallurgistes Unis d'Amérique détiennent pratiquement le contrôle des syndicats de cette industrie. En particulier, ils représentaient les mineurs de la Noranda Mines dont la Gaspé Copper Mines est une filiale.

Les changements de juridiction s'effectuèrent et les Métallurgistes Unis d'Amérique réussirent au début de 1956 à faire signer la presque totalité des employés de la Gaspé Copper Mines, soit un pourcentage de 95 p. 100.

La compagnie toutefois ne l'entendit pas de cette oreille et s'opposa à la requête des Métallurgistes devant la Commission des relations ouvrières de la province de Québec. La compagnie demandait entre autre que la CRO lui fournisse certains renseignements sur le syndicat, sur sa constitution, ses règlements, etc.

La CRO refusa parce que ces questions n'ont rien à voir avec une requête en reconnaissance syndicale; le rôle de la CRO, en effet, est de constater si l'union qui présente la requête est vraiment représentative, possède la majorité.

Prétendant donc que la CRO ne lui rendait pas justice, la compagnie, invoquant des omissions et des illégalités, présenta une requête en vue d'obtenir d'un juge de la Cour Supérieure, un bref de prohibition. Ce bref fut accordé le 2 août 1956.

Ce bref a un double effet: il empêche la CRO d'émettre un certificat de reconnaissance syndicale aux Métallurgistes Unis d'Amérique et il l'oblige à débattre toute la question de droit et de fait devant le tribunal.

La question de fait, c'est la prétendue illégalité commise par la CRO en refusant de communiquer à la compagnie certains renseignements sur l'union.

Pour se défendre, la Commission des relations ouvrières doit faire admettre par le tribunal que l'article 41A de la Loi des relations ouvrières qui stipule que les décisions de la Commission sont exécutoires et sans appel, est légal.

Si cet article de la Loi est valide, le bref de prohibition est nul et sans effet.

Si cet article est inconstitutionnel, les tribunaux auront alors à trancher si la CRO a les pouvoirs d'émettre un certificat de reconnaissance syndicale aux Métallurgistes Unis.

Cette cause pouvant aller en Appel et même jusqu'à la Cour Suprême, le problème apparaît insoluble pour des mois et des années à venir sur le plan strictement légal.

De son côté, la compagnie proclame qu'elle ne négociera jamais et qu'elle ne transigera jamais avec un syndicat qui n'est pas reconnu par la Loi. Cela veut dire que la grève déclarée le 11 mars 1957 peut durer des mois et des années.

Toutefois, il est à noter que ce ne sont pas les procédures légales qui ont décidé les mineurs à déclarer la grève mais bien une décision de la compagnie de congédier le président du syndicat, M. Théo Gagné, sous le prétexte de manque de travail.

Les travailleurs, dégoûtés de l'attitude de la compagnie à leur égard et bien convaincus que la compagnie voulait, non seulement empêcher le syndicat d'être officiellement reconnu mais également le détruire, décidèrent de faire la grève.

Comment se réglera le conflit? Seule, semble-t-il, une intervention du gouvernement provincial en faveur des travailleurs pourra trancher le débat et mettre fin au conflit.

C'est d'ailleurs le sens des démarches de M. Claude Jodoin président du Congrès du Travail du Canada auprès du premier ministre de la province; c'est également le sens de la déclaration que faisait dernièrement M. Gérard Picard, président de la CTCC:

"La CTCC espère, disait-il que le premier ministre de la province de Québec se rendra à la requête qui lui a été faite par le président du congrès du Travail du Canada M. Claude Jodoin, de convoquer les parties en vue de trouver une solution à la grève des mineurs de Murdochville.

"Le gouvernement provincial doit pourtant se rendre compte que dans les villes fermées comme Murdochville, les travailleurs ne peuvent exercer librement leur droit inaliénable d'association et que, de plus, il est inconcevable qu'un syndicat majoritaire ne puisse être reconnu parce qu'un bref d'injonction traîne en cour depuis près d'un an. Non seulement ce délai incompréhensible ne fait pas honneur à nos tribunaux, mais cela devient un véritable déni de justice dont souffrent les travailleurs de Murdochville.

"Les compagnies qui exploitent les ressources naturelles de la province devraient comprendre que la population, comme M. Duplessis l'a soutenu à maintes reprises, est co-proprétaire de ces richesses et que cette même population est favorable à l'organisation syndicale et aux conventions collectives de travail.

"La Gaspé Copper Mines est absolument injuste envers les mineurs de Murdochville et, de plus, elle défie, par son attitude antisyndicale, toute la population de la province de Québec".



Les membres de l'Exécutif du Syndicat de Richelieu Knitting, de Sorel, élus dernièrement au cours d'une assemblée régulière. Sur cette photo, on remarque Mlles Aline Tremblay, trésorière; Liliane Martin, vice-présidente; Noëlla Cournoyer, présidente; Madeleine Forcier, secrétaire, et Lise Côté, déléguée du département du Transfert. Mlle Gertrude Robert, déléguée du département de la Finition n'apparaît pas sur la photo. Les élections étaient sous la présidence de M. Marcel Houde, président du Conseil central de Sorel.

DRUMMONDVILLE

Les syndicats font oeuvre d'un fructueux apostolat

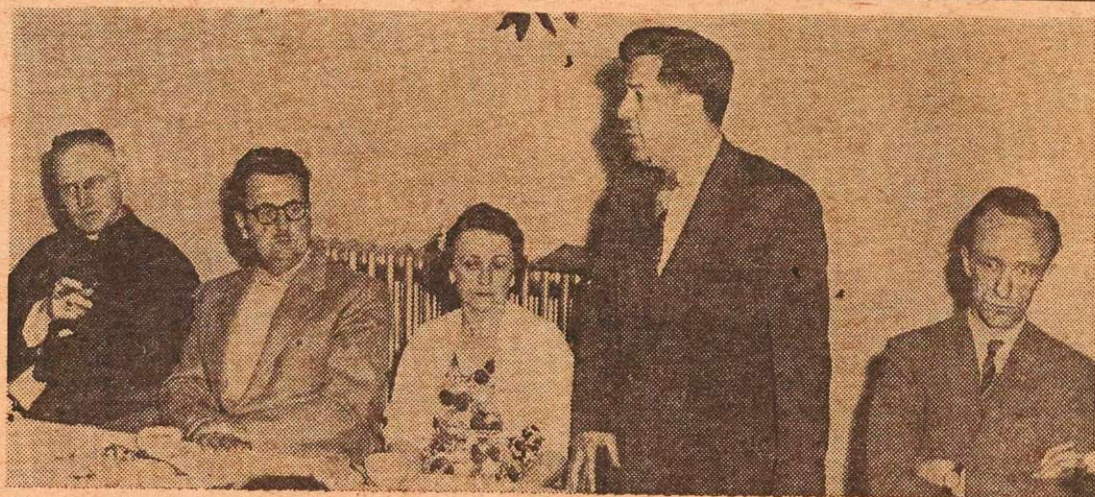
"Dans le domaine de l'éducation, les syndicats font oeuvre d'un fructueux apostolat laïc et je souhaite que la série de cours que vous venez de suivre reprenne l'automne prochain et que les inscriptions soient encore plus nombreuses que cette année." C'est en ces termes que s'exprimait dernièrement à Drummondville, Mgr Georges Dubuc, V.G., à l'issue d'une série de cours qui ont été suivis par les membres de l'Union du Textile-Coton de Drummondville, depuis l'automne dernier.

Adressant la parole au banquet de clôture, M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, a également souligné la nécessité de l'étude pour les ouvriers qui ne doivent pas attendre des autres leur promotion. "Les travailleurs, dit-il, ne doivent pas attendre que les problèmes leur tombent sur la tête ni qu'on leur fournisse des solutions toutes faites. Ils doivent faire face aux pro-

blèmes, les étudier et mûrir eux-mêmes les solutions possibles." M. Marchand a signalé entre autres problèmes l'automation, les problèmes scolaires, la sécurité d'emploi, etc. La doctrine sociale de l'Eglise nous indique les buts à atteindre mais il appartient aux syndicats de trouver les moyens de les atteindre et l'un de ces moyens est précisément l'étude en commun de ces problèmes.

M. Fernand Jolicoeur a également adressé quelques mots pour féliciter les travailleurs de leur bonne volonté et il a demandé aux épouses de ces derniers de s'intéresser davantage au syndicalisme.

La série de cours qui vient de se terminer portait sur la convention collective, la formation des délégués de département, les clauses de séniorité, l'unité syndicale et les réformes de structures.



Photographie prise lors du souper-causerie clôturant une série de cours organisée par le Service d'Education de l'Union des Ouvriers du Textile-Coton de Drummondville, en collaboration avec le Service d'Education de la CTCC. On remarque, de gauche à droite, Mgr Georges Dubuc, P.A., V.G.; M. Charles-Emile Riendeau, président du Syndicat; Mme Riendeau; M. Jean Marchand, secrétaire général de la CTCC, et M. Fernand Jolicoeur, directeur du Service d'Education de la CTCC.

Montréal

Le 14 mai 1957, le syndicat des sacristains-bedeaux élit ses nouveaux officiers.

M. A. Renaud fut réélu à l'unanimité à la présidence, M. J.-L. Duguay fut choisi comme vice-président, comme secrétaire: Léon Beaulieu, assistant-secrétaire: M. Marcotte, trésorier: M. Maurice Fecteau, assistant-trésorier: M. R. Therrien.

Directeurs: MM. Léo Grenier, Lanoue, Bastien et Guérard.



Groupe de permanents syndicaux de la CTCC et des corps affiliés lors des journées d'études qui ont eu lieu en fin de semaine dernière à la Maison Montmorency. Les participants au nombre d'une soixantaine ont pris part à des ateliers de perfection-

nement sur la fondation d'un syndicat, sur la propagande par les journaux, la radio, le film ainsi que sur le rôle du permanent dans l'éducation syndicale.

Notre syndicat va demeurer à La Tuque

A la suite du vote de représentation syndicale tenu la semaine dernière à La Tuque en vue de déterminer le Syndicat devant représenter les employés de la Canadian International Paper, MM. Raymond Couture, organisateur de la CTCC et J. Guy Morin, de la Fédération des Travailleurs de la Pulpe et du papier nous ont remis la déclaration suivante :

Quarante-six p. 100 des travailleurs de la CIP, soit 416 ouvriers sur 903 votants, ont accordé leur confiance au Syndicat. Cela veut dire que l'Union internationale ne l'emporte que par deux p. 100 des voix, l'une des plus faibles marges jamais enregistrées dans un vote de représentation.

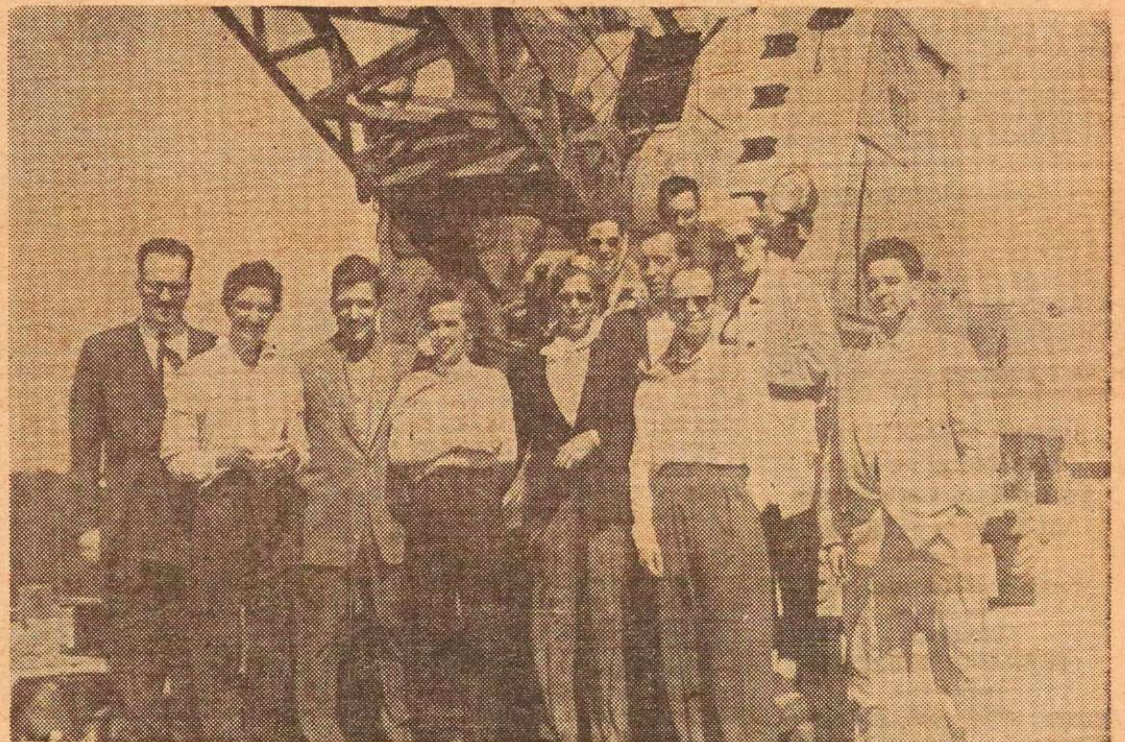
Cela veut dire aussi que le Syndicat conserve l'allégeance d'une partie très importante de l'effectif ouvrier et qu'il ne quittera pas les lieux. Il n'est pas question pour nous d'abandonner les travailleurs qui

nous ont appuyés jusqu'au bout.

Le Syndicat continuera de travailler à la défense et à la promotion des intérêts de ses membres et de tous les ouvriers de l'usine. Il se prévaudra de l'Article 17 de la Loi pour faire des représentations auprès des employeurs et pour soulever tous les griefs qui lui seront soumis.

Nous avons perdu une manche mais la lutte n'est pas terminée. Le Syndicat restera fidèle jusqu'au bout aux travailleurs qui comptent sur lui.

VISITE DES TRAVAUX DE LA CANALISATION DU ST-LAURENT



Photographie prise lors d'une visite des travaux de la canalisation du St-Laurent par un groupe de membres de la CTCC, la semaine dernière. On remarque, de gauche à droite, M. Jean-Robert Gauthier, Mlle Lucienne Boucher, M. Roland Parenteau, Mlle Huguette Tison, Mme Claire Clark, Mlle Yolande Mercure, M. Jean-Marc Jodoin, M. Gérard Picard, M. Pierre Harvey, Mlle Rita Desroches et M. Florent Audet. Des représentants de la Commission des Travaux de la canalisation du St-Laurent ainsi que deux économistes de Montréal ont accompagné le groupe qui a visité les travaux en amont du Pont Jacques-Cartier jusqu'à Beauharnois. Cette visite avait été organisée par le Service d'Education de la CTCC en coopération avec le Comité d'Education du Conseil central de Montréal.

SHAWINIGAN

Les autobus Carrier toujours en panne

La compagnie d'autobus Carrier & Frères de Shawinigan n'a pas réussi dans sa dernière tentative de remettre ses véhicules en opération cette semaine. Non seulement les chauffeurs de cette compagnie refusent-ils de retourner au travail avant que la compagnie leur reconnaisse le droit de faire partie d'un syndicat de leur choix, mais la population de Shawinigan, dans un geste de solidarité à l'égard des chauffeurs congédiés par Carrier & Frères, refuse de circuler dans les autobus que la compagnie tente de mettre en opération.

C'est le droit de libre association qui est l'enjeu de la bataille actuellement en cours à Shawinigan. Les chauffeurs d'autobus refusent de reprendre le travail tant que la compagnie ne leur aura pas permis de conserver le syndicat qu'ils ont formé et tant que la compagnie n'aura pas repris à son emploi les trois chauffeurs qu'elle a congédiés pour activités syndicales.

De son côté, la compagnie Carrier refuse toujours à ses employés le droit naturel de se grouper dans un syndicat de leur choix et agissant ainsi, elle méprise les lois de la province qui garantissent à tous les travailleurs le libre exercice de ce droit naturel.

La compagnie Carrier, après un échec essuyé il y a un mois auprès de la Cour supérieure en vue de poursuivre certains dirigeants syndicaux en vertu de la Loi des Différends entre les services publics et leurs salariés, tente maintenant sa chance en vertu de la Loi des relations ouvrières. L'on se rappelle que le juge Paul-Emile Côté, de la Cour supérieure de Montréal, avait accédé à la demande des syndiqués et accordé un bref de prohibition contre la Commission des relations ouvrières ce qui eut pour effet d'empêcher la compagnie Carrier de poursuivre les chauffeurs qui refusaient de retourner au travail.

ASSURANCE GROUPE

Plus vite
SUR PIED!

SANS SOUCIS D'ARGENT. UNE MALADIE SE GUERIT PLUS VITE!

NOUS PAYONS :

- DES SERVICES PREVENTIFS — EXAMEN PERIODIQUE
- LES SERVICES DU MEDECIN A DOMICILE, AU BUREAU ET A L'HOPITAL
- LES FRAIS D'OPERATION
- LES FRAIS D'HOSPITALISATION

AUSSI

- INDEMNITE DE SALAIRE
- ASSURANCE-VIE
- DECES ACCIDENTEL

Les services de santé du Québec

437, rue Caron
Québec

333 est, rue Craig
Montréal

RÉCOMMANDÉS PAR LA C.T.C.C.

POURQUOI IL Y A GREVE...

(Suite de la page 1)

de plus par année pour Arvida seulement.

c) Respect de l'ancienneté

La convention de travail actuelle contient une clause qui s'appelle "l'ancienneté". Or, la lecture de cette clause nous apprend qu'avant l'ancienneté, il faut considérer la compétence, l'habileté et l'efficacité du travailleur. L'appellation de la clause actuelle devrait donc être modifiée pour la nommer clause "de compétence". L'expérience nous démontre que cette clause doit être modifiée, que les années de service des travailleurs doivent être mieux considérées, tout en tenant compte de l'aptitude du travailleur à accomplir la tâche.

Un conseil d'arbitrage a présentement à l'étude plus de 500 griefs portant sur la seule clause de l'ancienneté. On comprend plus facilement pourquoi le Syndicat désire changer cette clause.

D'autre part, la Compagnie prétend qu'elle suit scrupuleusement l'ancienneté des employés dans 75% des cas de promotion. Il reste à trouver une clause satisfaisante pour l'autre 25% des cas. Dans d'autres entreprises très importantes, tant canadiennes qu'américaines, on reconnaît mieux l'ancienneté des employés.

Ce à quoi les ouvriers s'opposent, c'est que tout soit sacrifié au nom de l'efficacité. Ils trouvent pour le moins déraisonnable que des employés de 20 ans de service, usés par et pour l'alumi-

nium, soient rejetés de l'entreprise pour être remplacés par des jeunes hommes qui donneront un peu plus d'efficacité et qui, à leur tour, dans quelques années, devront eux aussi être remplacés pour la même raison.

d) C.W.S. ou évaluation des tâches

Pour fixer les salaires de chaque occupation, on tente d'évaluer chacune d'elles, on négocie le taux le moins élevé et celui le plus élevé. Les autres occupations sont payées entre ces deux taux suivant l'application du système. Or, le système actuel a été fait et imposé par la Compagnie. Il est aussi appliqué par elle: les travailleurs soutiennent que le système de la Compagnie est injuste. Ce système doit être changé.

Le taux minimum est de \$1.50, le maximum de \$2.00 l'heure. Le taux évalué moyen, par le système de la Compagnie, n'est que de \$1.655 l'heure. Les ouvriers ne font qu'entrevoir le maximum de l'échelle. Ils ne peuvent l'atteindre, sauf pour une faible proportion d'entre eux.

L'évaluation actuelle divise chaque occupation en 11 facteurs et chacun de ces facteurs contient 5 degrés pour lesquels on accorde des points. C'est la façon de distribuer les points qui est importante. Dans le système de la Compagnie, on découvre des absurdités. Ainsi, pour un emploi exigeant 1 mois d'expérience on accorde 22 points ce qui vaut \$0.053. Pour une occupation demandant 60 mois de service, on accorde 110 points ou 26 cents et demie, soit 1/2 cent par mois d'expérience (composé à 5 1/3 cents pour le 1er mois).

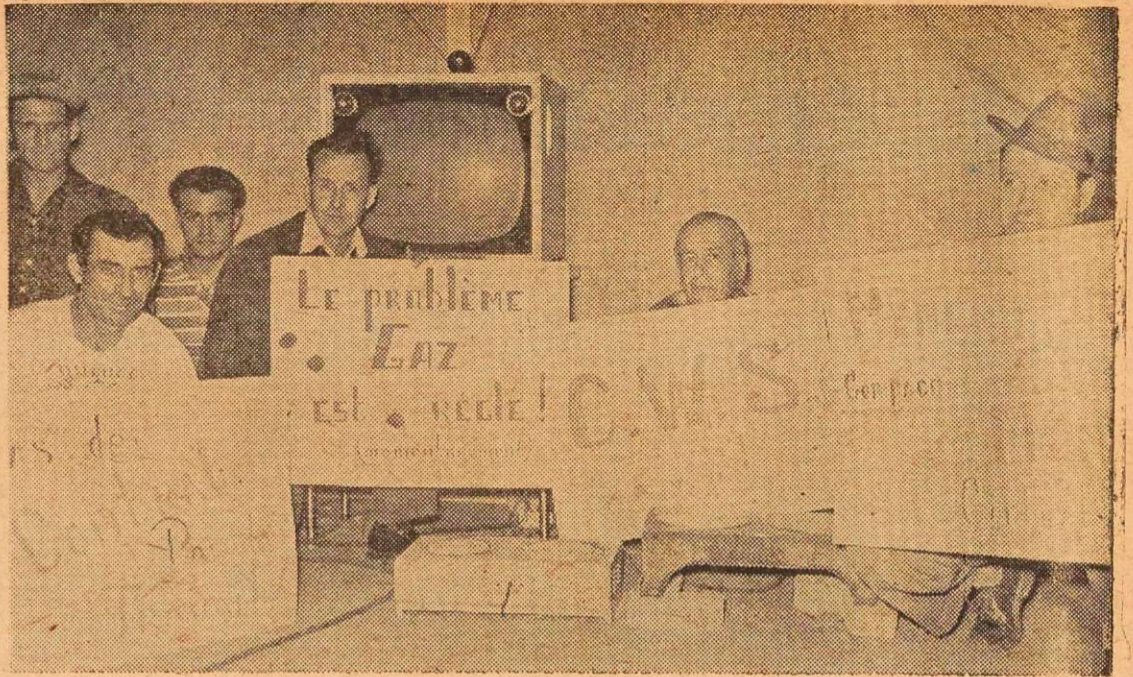
Autre exemple. Entre une brûlure très sérieuse et le risque de mort, on accorde 5 points, soit 1 1/2 cent. La vie d'un homme à 1 1/2 cent. On peut aussi découvrir que le risque de mort n'est pas plus rétribué que le risque d'endommager \$250.00 d'outillage! Arrêtons là cette triste et décevante comparaison.

Le Syndicat suggère à la place un système que l'on appelle "Co-operative Wage Study". Ce système s'applique dans l'industrie de l'acier américaine et canadienne et aussi à la Kaiser Aluminum aux Etats-Unis. Comme son nom l'indique, ce système est appliqué conjointement par la Compagnie et le Syndicat.

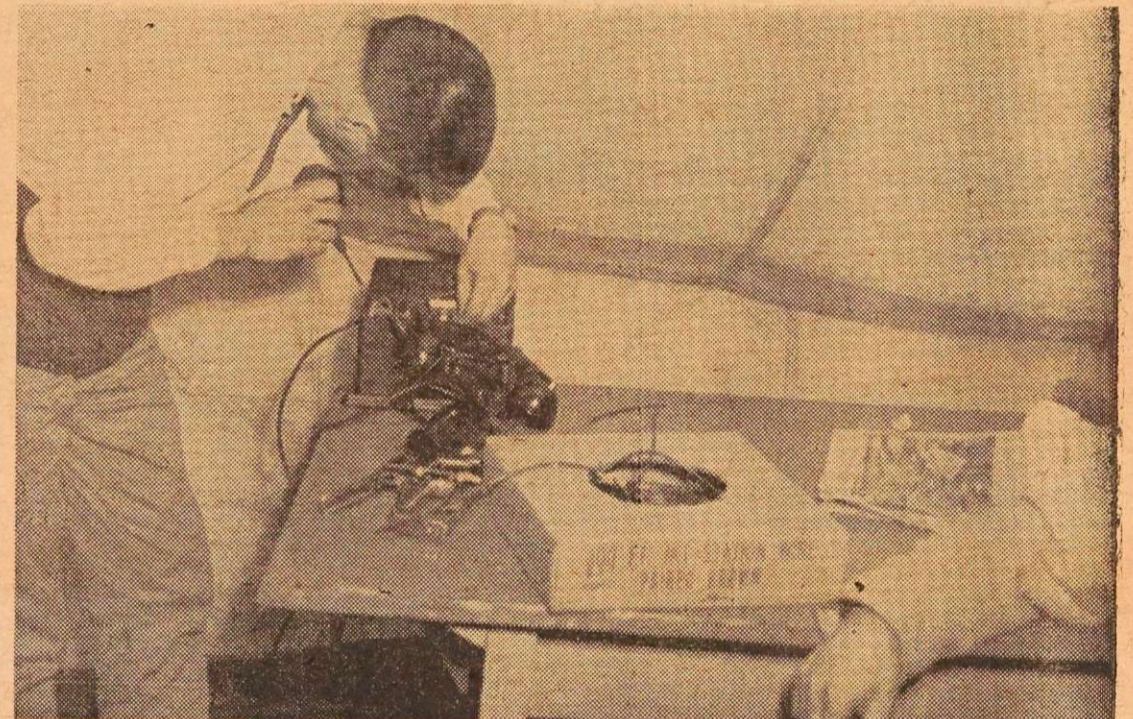
REMARQUES

A plusieurs reprises, les Syndicats de l'aluminium ont répété:

1. qu'aucune de leurs demandes ne représente un précédent. Ce qu'ils revendiquent est déjà, dans tous les cas, appliqué ailleurs, dans la grande industrie.
2. les travailleurs ont déjà patienté pendant 8 mois de négociations et d'arbitrage dont 19 séances de pourparlers post-arbitraux.
3. Ils ont déclenché la grève, votée au scrutin secret à 99% des 6,500 membres, après que la Compagnie ait offert, en proposition finale, exactement ce qu'elle avait offert en octobre 1956.



Les tentes installées sur les lignes de piquetage à Arvida sont munies de tout ce qui est nécessaire à un long siège, même d'appareils de télévision. La pancarte qui indique que "le problème gaz est réglé (momentanément)" souligne que les cheminées de l'Alcan ont cessé momentanément de cracher de la poussière et de la fumée et que la population peut respirer plus librement. Un loustic nous a fait remarquer que la floraison et le feuillage des arbres sont apparus en deux ou trois jours cette année, alors que la végétation était beaucoup plus lente les années dernières.



Un circuit téléphonique fermé relie les cinq postes de piquetage autour de l'usine de l'Alcan à Arvida; le circuit est lui-même relié avec le Comité central de la grève au local d'Arvida. Ci-dessus, un employé de la compagnie de téléphone en train d'installer un appareil dans une tente de piqueteurs.



M. Auguste Vanistendael, secrétaire général de la Confédération Internationale des Syndicats Chrétiens, photographié à Arvida au moment où il se prêtait aux questions de M. Alfred Pednault, agent d'affaires du Syndicat d'Arvida, pour le bénéfice des auditeurs de la radio de la région. M. Vanistendael qui est le secrétaire de la CISC, un organisme syndical qui groupe plus de cinq millions de travailleurs dans le monde, avait assisté auparavant à la réunion de l'Exécutif de la CTCC tenue à Montréal au début de la semaine dernière.



Organe officiel de la
Confédération des
Travailleurs Catholiques
du Canada (CTCC)

Paraît tous les vendredis

Directeur:
FERNAND BOURRET

Bureaux: 8227 boul. St-Laurent,
Montréal • Tél.: VE. 3701

Abonnement: un an, \$1.50
le numéro, 5 cents

Publié par la Confédération des
Travailleurs Catholiques du
Canada (CTCC) et imprimé par
"Le Droit", 375, rue Rideau,
Ottawa

89 CANADIEN

Autorisé comme envoi postal de
la deuxième classe.
Ministère des Postes, Ottawa

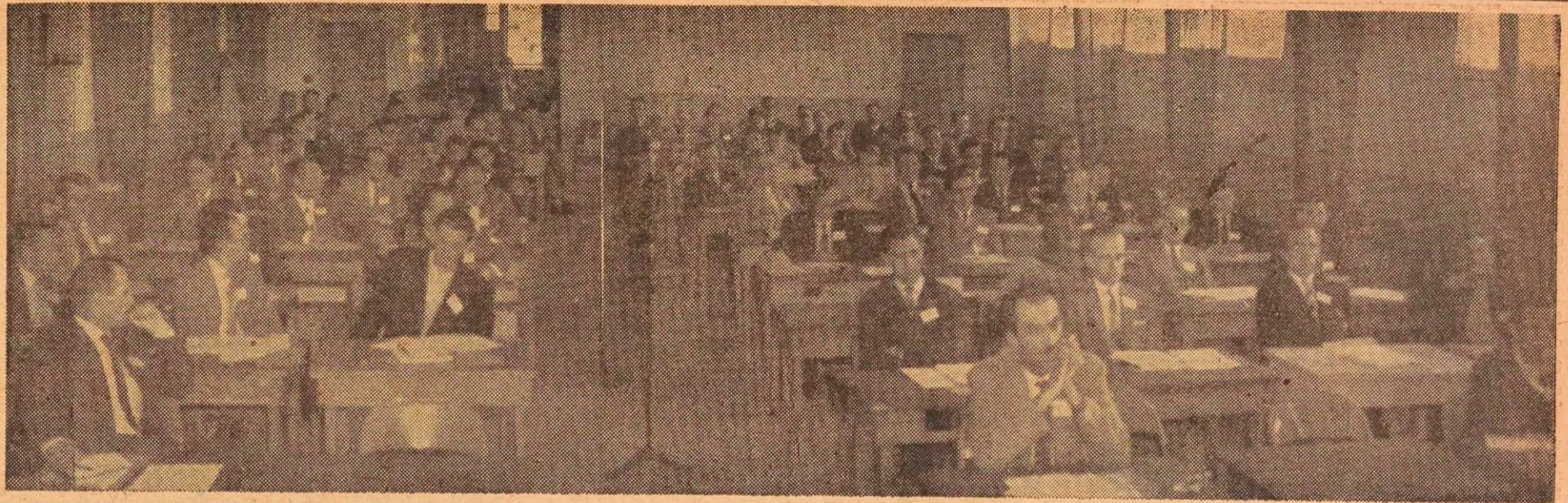
ABONNES DE QUEBEC

ECOUTEZ LA RADIO

Poste CHRC

"La Vie Ouvrière dans Québec"

chaque dimanche matin de 11 h. à 11 h. 15



Groupe de quelque 140 syndiqués représentant 57 syndicats de la région Saguenay-Lac-St-Jean, lors de leur congrès régional tenu à Alma en fin de semaine dernière, sous la présidence de M. Louis-Philippe Boily.

50e anniversaire du syndicalisme dans la région Saguenay-Lac-St-Jean

Dans le rapport qu'il présentait lors du 3e congrès du Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean, M. Louis-Philippe Boily, président de cet organisme, a souligné le fait que l'année 1957 marque le cinquantième anniversaire du syndicalisme dans la région Saguenay-Lac-St-Jean.

Après avoir rendu hommage aux fondateurs du syndicalisme dans la région, dont principalement Mgr Eugène Lapointe, de Chicoutimi, M. Boily a rappelé la mémoire de tous les officiers du premier conseil général de la Fédération Mutuelle du Nord.

Par la suite, les délégués du 3e

congrès régional ont décidé de célébrer magnifiquement ce jubilé d'or du syndicalisme dans la région.

Les élections

A l'issue du congrès, les délégués ont procédé à l'élection des officiers du Conseil régional. Tous les officiers sortant de char-

ge, à l'exception du trésorier qui a décliné, ont été réélus à leur poste respectif. Ce sont MM. Louis-Philippe Boily, président; Pierre-Julien Martel, secrétaire; Charlemagne Girard, trésorier; Roch Tremblay, Roland Martel, René Perron, Louis-Philippe Côté, Léon Beaulieu et Henri Vachon, vice-présidents. L'aumônier du Conseil régional est M. l'abbé Philippe Bergeron et l'aumônier adjoint, M. l'abbé Guy Gagné, tandis que Me Robert Auclair demeure le conseiller technique du Conseil régional.

La pratique du civisme

Dans ses remarques, M. Boily a souligné l'importance du civisme dans le régime démocratique. Rappelant que l'esprit partisan est l'ennemi du civisme, il a déclaré que les dirigeants responsables de la société politique doivent non viser à procurer à chacun son bien particulier, mais à établir des conditions sociales extérieures qui permettent à chacun d'obtenir par ses propres efforts la perfection humaine qu'il peut légitimement espérer.

M. Boily a insisté sur la nécessité de l'épargne: "le budget familial, la caisse populaire, les assurances mutuelles ou coopératives, les coopératives de toutes sortes devraient être des institutions fréquentées et suivies par tous les travailleurs.

Le président du Conseil régional a également fait mention dans son rapport annuel de la nécessité d'établir des relations communautaires.

Par la suite, les délégués ont décidé de favoriser la formation d'un comité consultatif permanent entre tous les organismes sociaux existant actuellement sur une base régionale.

Avantages pour les travailleurs

De son côté, Me Robert Auclair a rappelé le rôle du Conseil régional dans les négociations collectives. Malgré les difficultés soulevées par certains employeurs, les travailleurs, en général, ont obtenu des améliorations appréciables de leur sort au cours de l'année écoulée, par le truchement des conventions collectives.



Monsieur Louis-Philippe Boily, président du Conseil régional Saguenay-Lac-St-Jean, donnant lecture d'une déclaration faite en vue d'aider et de secourir les grévistes d'Arvida. On remarque de gauche à droite, MM. Pierre-Julien Martel, secrétaire du Conseil régional; Jules Lessard, assistant-secrétaire du congrès; Louis-Philippe Boily, président; Roland Martel, vice-président du Conseil et du Syndicat d'Arvida ainsi que M. l'abbé Philippe Bergeron, aumônier du Conseil régional.

A LA TELEVISION

"RENCONTRE" avec M. Gérard Pelletier

A partir du 4 juin, tous les mardis à 10 h. 30 du soir, aura lieu *Rencontre*. Ce nouveau programme, formule est-ivale de *Conférence de Presse*, se propose d'accueillir les vedettes de notre monde littéraire et artistique.

Pour les interroger, on réunira trois personnes qui auront souvent l'avantage de connaître déjà l'invité de cette entrevue, qui pourra donc se dérouler sur un plan moins officiel que celui d'une conférence de presse.

Gérard Pelletier sera l'animateur de ces rencontres qui de-

vraient être fécondes et cordiales. Et, lorsque l'actualité le réclamera, on retrouvera à la tribune de *Rencontre* des personnalités politiques ou universitaires. C'est Jean Pellerin qui assurera la réalisation de ce programme.

ACHETEZ CHAQUE MOIS VOTRE COURS DE SOCIOLOGIE PAR CORRESPONDANCE

Le C.S.C. (Le Cours de Sociologie par Correspondance) vous offre l'occasion d'acquérir des notions précises sur les questions sociales actuelles et vous donne la chance de gagner \$2,020.00 en prix tous les mois. 127 prix dont un de \$1,000.00.

Prix du cours : \$0.50

Cours de Sociologie, 155 est, boulevard Charest, Québec.

Voulez-vous m'expédier le cours du mois courant? Vous trouverez ci-incluse la somme de \$..... pour le nombre de cours.

Nom

Adresse

DECOUPER ET POSTER

CRABTREE MILLS

Hausse de 13 à 29 cents l'heure à Howard Smith

A la suite de négociations directes, les employés de la Howard Smith Paper de Crabtree Mills, près de Joliette viennent de recevoir une hausse de salaire variant de 13 à 29 cents l'heure.

C'est ce qu'a annoncé M. Noël Lacas, agent d'affaires du Conseil central de Joliette en précisant que la convention signée entre le Syndicat National de la Pulpe et du Papier et la compagnie aura une durée d'une année avec effet rétroactif au 1 mai 1957.

Le salaire de base a été augmenté de 13 cents l'heure tandis que divers ajustements ont rapporté jusqu'à 29 cents l'heure aux hommes de métier.

La semaine de travail reste de 40 heures tandis que les employés auront droit à trois congés spéciaux par année sans perte de salaire ainsi qu'une fête chômée et payée de plus. La clause du règlement des griefs prévoit une sentence arbitrale exécutoire.

MM. Philippe Lessard, président de la Fédération de la Pulpe et du Papier; Antonio Lessard, président du Syndicat ainsi que Philippe Léveillé et Guy Lévesque ont participé au cours de ces négociations.

SYNDICALISME ET CULTURE

Que faut-il penser du progrès technique? Que faut-il penser de la ruée des masses laborieuses vers les loisirs? Dans le texte qui suit, M. l'abbé Gérard Dion continue son exposé sur le syndicalisme et la culture et donne une réponse aux deux questions précédentes.

Dans deux autres articles à venir, il décrira les tâches du syndicalisme dans ses objectifs, dans son organisation et dans son action pour que le progrès technique et l'âge des loisirs constituent un enrichissement pour la classe ouvrière.

Les esprits revêches qui boudent leur temps et voudraient ressusciter le passé n'y changeront rien. La puissance de la technique et l'importance des loisirs sont déjà des facteurs avec lesquels il faut désormais compter. Ils peuvent servir à l'émancipation de l'homme et lui permettre une plus grande domination sur la création. Ils peuvent tout aussi bien contribuer à son abrutissement ou à donner naissance à une nouvelle forme d'esclavage généralisé dont les romanciers Gheorghiu et Orwell nous ont donné une préfiguration dans leurs romans.

Si l'on considère ce qui existe présentement dans cette partie du monde qui est le plus affectée par les effets de la technique et des loisirs, on est déjà obligé d'admettre que le bilan ne comprend pas seulement des valeurs positives.

Conscient de l'importance de l'influence de la technique pour le christianisme et l'humanité tout entière, le pape Pie XII, à Noël 1953, en a fait l'objet de son Message annuel à l'univers.

Il y a catégoriquement établi que le croyant doit accepter le progrès technique; il serait d'ailleurs utopique de vouloir enrayer son irréversible progression. Celui-ci vient de Dieu, il peut donc et doit conduire à Dieu. Cependant, par des circonstances de faits, le progrès technique comporte de très grands dangers. Il peut contribuer à créer ce que le pape appelle "L'esprit technique" lequel consiste en ceci: "que l'on considère comme dominant à la vie humaine sa plus haute valeur, le fait de tirer le plus grand profit des forces et des éléments de la nature; que l'on se fixe comme buts, de préférence à toutes les autres activités humaines, les méthodes techniquement possibles de production mécanique et que l'on voit en elles la perfection de la culture et du bonheur terrestre." (C.C. no. 1164, col. 4). Cet "Esprit technique" amène une "conception technique de la vie", c'est-à-

dire une manière de voir qui considère la vie exclusivement par ses valeurs techniques, comme un élément et un facteur techniques. L'influence d'une telle conception se répercute soit sur la façon de vivre des hommes modernes, soit sur leurs relations réciproques." (id. col. 6). "Là où la technique commanderait d'une manière autonome, la société humaine se transformerait en une foule incolore, en quelque chose d'impersonnel et de schématique, contraire par conséquent à la volonté manifeste de la nature et de son Créateur." Même si la technique, pour se développer a besoin d'un approfondissement des connaissances scientifiques, le "technicisme" tend à créer un déséquilibre dans le domaine de la pensée en établissant des cloisons étanches et en renversant la véritable échelle de valeurs. (...)

La ruée des masses laborieuses vers les loisirs, la grande fin de semaine, les congés payés, s'explique par la paresse aux yeux de beaucoup de gens qui ont eu l'avantage de choisir le travail qui leur convient, de le mener comme ils le veulent et qui cherchent à garder jalousement pour eux certains privilèges. Nous avons tous une certaine tendance à la paresse et une certaine répugnance à l'effort. Mais dans un monde où le travail, à cause des techniques de production, est devenu impersonnel et monotone, les loisirs apparaissent comme libération, ou tout au moins comme une évaison. Beaucoup se disent: si je ne suis plus maître de mon travail, au moins, je le serai de mes loisirs. Cependant ce raisonnement est loin de s'avérer toujours juste dans les faits. Car les loisirs peuvent, à leur tour, être aussi néfastes si l'on ne sait pas les utiliser convenablement et surtout si on laisse leur organisation et leur orientation entre les mains d'exploiteurs intéressés d'abord à tirer profit des passions les plus basses. Il faut donc que les masses y soient préparées. Autrement, au lieu de favoriser un sain repos, de bonnes relations humaines, la vie spirituelle, le développement culturel et une participation active à toutes les formes de la vie communautaire et sociétaire, ils peuvent se transformer en oisiveté et devenir un ferment de désagrégation sociale.

En face de ces deux phénomènes marquants de notre civilisation industrielle, la technique et les loisirs, c'est le sort de l'homme lui-même qui est en jeu avec sa dignité, sa personnalité, sa liberté. Tout se résume à savoir si l'un et l'autre vont entraîner l'homme vers sa perte ou si, grâce aux possibilités insoupçonnées qu'ils permettent en même temps, ils faciliteront aux masses l'accès à la culture.

Il est donc indispensable de travailler à faire éclore par une action intelligente et coordonnée une civilisation qui, même si elle est marquée par la technique et les loisirs, restera pleinement humaine. Nous voulons dire une civilisation qui contribuera à une véritable libération de l'homme de tout ce qui lui est inférieur et qui doit, selon l'ordre inscrit dans la nature, lui être soumis. Une civilisation où le développement intellectuel et moral sera l'apanage des masses et où les hommes ne se considéreront pas comme des numéros, mais comme des frères.

On ne peut y arriver dans le développement d'une culture humaniste qui sera partagée à la fois par les individus et toutes les formations sociales. Quand on parle de culture, beaucoup ont tendance à se référer immédiatement à des éléments qui ne constituent pas, à eux seuls, son essence. On va, par exemple, l'assimiler à la connaissance, ou, si l'on veut, à l'instruction. D'autres vont la faire consister dans le raffinement ou la recherche d'une perfection. C'est sans doute cela, mais aussi autre chose. Joseph Folliet nous la décrit de la façon suivante: "La culture permet à l'homme de se comprendre, de comprendre son temps et le monde. Elle met de l'ordre dans ces trois chaos que sont, à première vue, une personne, une époque, et l'univers. Y mettant de l'ordre, elle y introduit de la charité, mais elle les met en ordre, par l'oeuvre commune de la raison et de la volonté, aboutissant à l'action. Elle les situe réciproquement, par un ensemble de critères. Elle situe la personne dans le monde et dans l'histoire. Elle la relie donc aux autres personnes, à l'histoire et au monde. Elle est lien et communion... Ainsi envisagée, la culture apparaît comme un style de vie et un art de vivre, aux manifestations variées comme la vie même. L'ampleur et la richesse d'une culture se traduisent par la variété des manifestations variées comme la vie même. L'ampleur et la richesse d'une culture se traduisent par la variété des manifestations et sa profondeur par leur intensité". (A toi Caliban, p. 20, 21)

La culture humaine se manifeste suivant les milieux qu'elle traverse. A l'unité de culture peuvent correspondre des appropriations particulières, bien que collectives. Quand on parle de culture ouvrière, on signifie une culture qui se propose la participation du plus grand nombre possible d'ouvriers, en tant qu'ouvriers, à la culture humaine. Ils se l'approprient selon leur état et la psychologie qui en découle, selon leur mode de pensée collectif, selon leurs besoins communs.

(à suivre)

Texte inspiré de
P. THIVOLIER

LA PLUS BELLE HISTOIRE DU MONDE — 4

Images de
MARIE PIGNAL



1. Chez les Juifs, un an s'écoulait entre les fiançailles et le mariage. Au cours de cette année, le charpentier Joseph connut des malheurs. En effet, des bruits malveillants coururent sur le mariage de Marie, sa fiancée...



2. Joseph, pleinement rassuré, accepte le plan de Dieu avec toute la loyauté de son âme de juste. Le jour du mariage arrivé, tout le village prend part à la fête. Joseph va chercher sa fiancée sous un dais orné de feuillages, au son des flûtes et des tambours, escorté de tous ses amis qui mènent grand bruit, suivant l'usage oriental.



3. En pareil cortège, la jeune fille est conduite chez son fiancé. Là, après avoir bu à la même coupe, les fiancés la jettent par terre pour qu'elle se brise, afin que personne n'y boive après eux. C'est là un des rites principaux du mariage juif, qui ne comportait pas de cérémonie religieuse proprement dite.



4. Puis vient un long repas, égayé de chants et d'énigmes et de jeux divers. On sert le gâteau de la mariée, les époux se servent d'abord, et la fête se prolonge dans la gaieté générale.

Les Métallurgistes Unis d'Amérique appuient concrètement les grévistes

Les Métallurgistes Unis d'Amérique qui représentent des groupes de travailleurs de l'Aluminium en Ontario et en Colombie-Britannique viennent d'accorder leur entier appui aux grévistes d'Arvida.

Vendredi dernier, M. Adrien Plourde, président du Syndicat d'Arvida recevait la copie d'une lettre qui a été envoyée par le Directeur du District No 6 des Métallurgistes Unis d'Amérique, M. L. Sefton, aux secrétaires correspondants de cinq locaux affiliés.

Voici le texte de cette lettre:

Aux secrétaires correspondants des locaux 343, 2858, 4175, 2655, 5115

Cher monsieur et confrère,

Le Syndicat des Employés de l'Aluminium ont déclaré la grève à l'usine de l'Aluminium Company of Canada à Arvida le 17 mai.

Comme vous savez, notre union a eu des rencontres avec le Syndicat pour coopérer à la préparation des clauses de notre contrat et par tout autre moyen possible pour obtenir le meilleur contrat avec l'Aluminium Co. of Canada dans toutes ses filiales.

Nous sommes actuellement en négociation pour une convention collective à Kitimat, Colombie-Britannique, avec Alcan de sorte que nos membres n'a seront directement affectés par le règlement de la grève à Arvida. Il faut

plus que des expressions de sympathie pour gagner une grève. Dans l'intérêt d'une réelle solidarité parmi les travailleurs canadiens de l'Aluminium, j'invite fortement votre local à supporter financièrement les travailleurs de l'Aluminium en grève à Arvida.

Les travailleurs de Kitimat organisent actuellement des collectes aux barrières. Votre local pourrait aussi aider de la même manière aussi bien que par des contributions de votre caisse syndicale.

Envoyez tous vos dons pour le fonds de secours national pour les travailleurs de l'Aluminium, à 11½ Spadina Road, Toronto.

Fraternellement vôtre,

L. SEFTON,

directeur du district No 6. Dès le lendemain, le président

du local 343 qui groupe les travailleurs de l'Aluminium Co. de Kingston, Ont. M. Lorne Hogan, faisait parvenir au syndicat d'Arvida la réponse suivante:

"Les officiers et les membres du local 343 des Métallurgistes Unis d'Amérique, représentant les employés de l'Alcan à Kingston, vous envoient saluts fraternels. STOP—Veuillez aviser vos membres de notre intérêt à appuyer vos efforts pour un contrat unique pour toutes les filiales de l'Alcan dans la province de Québec. STOP Vous avez notre appui moral et financier au besoin".

Comme on peut s'en rendre compte, les grévistes d'Arvida reçoivent actuellement un appui à 100 p. 100 de partout: la CTCC, la Fédération Nationale de la Métallurgie, le Conseil Central de Montréal, le Conseil central de Shawinigan, le Conseil Régional Saguenay-Lac-St-Jean, les Métallurgistes Unis d'Amérique et nombre de syndicats qui, pris individuellement, ont promis leur appui aux grévistes d'Arvida.

LES CONGRES DES FEDERATIONS

Les employés du Commerce à Rimouski, les 6, 7 et 8 juillet; les produits chimiques à Montréal, les 29 et 30 juin

La Fédération nationale catholique des employés du commerce tiendra son 20e Congrès annuel à Rimouski, les 6, 7 et 8 juillet prochain.

M. F.-X. Légaré, agent d'affaires du Conseil central de Rimouski a accepté la responsabilité matérielle de l'organisation. Il sera assisté des officiers du Syndicat du commerce de Rimouski.

Les assises se dérouleront au siège social des Syndicats, 66, rue Ste-Marie, à Rimouski. Les séances seront présidées par M. Lucien Dorion, président de la Fédération du commerce.

Outre les rapports du président, du secrétaire et du trésorier, le Congrès aura à étudier certaines questions de régie interne, résultant particulièrement des réformes de structures du mouvement.

Les délégués auront aussi de-

vant eux pour étude et moyens d'action, une comparaison faite fort à propos par le vice-président de la Fédération, le confrère Léon Beaulieu, lors du bureau fédéral du 19 mai dernier, à savoir:

Les employeurs ne sont pas prêts à admettre les syndicats pas plus que les employés sont prêts à admettre les services que les syndicats peuvent leur rendre.

Les récents développements dans les magasins à rayons de Québec ont mis encore plus en relief cette comparaison citée ci-dessus et les délégués en congrès à Rimouski devront y trouver un moyen ou des moyens de corriger cette situation.

Enfin, un amendement à la constitution réclamé depuis plusieurs années par le Syndicat des employés du commerce de détail de Montréal, revisant la représentation aux congrès, sera suggéré par le Comité exécutif pour approbation par les délégués.

Les employés de l'industrie chimique

Le secrétaire de la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie chimique, M. Paul Desaulniers, nous informe que le congrès de cet organisme aura lieu cette année à Montréal, les 29 et 30 juin prochains.

Les délibérations qui auront lieu au local du Conseil central de Montréal, 1231, rue Demontigny, débuteront à 10 heures a.m., samedi, le 29 juin.

Les congrès des fédérations

Voici la liste partielle des prochains congrès des fédérations affiliées à la CTCC.

La Fédération des travailleurs du bois ouvré, à Matane, les 7, 8 et 9 juin.

La Fédération de l'industrie minière, à Thetford, les 13, 14 et 15 juin.

La Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement à Québec, les 13, 14 et 15 juin.

La Fédération nationale des services, à Québec, les 7 et 8 juin.

La Fédération nationale du cuir et de la chaussure à Plessisville, les 21, 22 et 23 juin.

La Fédération des travailleurs de l'industrie chimique, à Montréal, les 29 et 30 juin.

La Fédération nationale du textile à Drummondville, les 3, 4 et 5 juillet.

La Fédération des employés du commerce à Rimouski, les 6, 7 et 8 juillet.

La Fédération du bâtiment et des métiers de la construction, à Alma, les 19 et 20 juillet.

La Fédération de la pulpe et du papier à Port-Alfred, les 19 et 20 et 21 juillet.

L'ACTUALITÉ dans les CHANTIERS MARITIMES

Sujets d'intérêt pour les syndiqués de Canadian Vickers

Balle-molle

On nous a demandé de faire appel aux membres de l'Union qui sont désireux de former une équipe de balle-molle qui ferait partie d'une ligue groupant des clubs industriels. Ceux qui désirent s'enregistrer comme joueurs peuvent le faire en donnant leur nom au délégué de leur département.

Assemblée spéciale

Samedi matin dernier, les travailleurs de l'équipe de nuit qui quittait le travail ont assisté à une assemblée de leur union en vue d'étudier les demandes syndicales qui seront présentées à la compagnie. Plusieurs observations ont été faites par les membres et l'exécutif de l'Union étudie actuellement les remarques qui ont été faites en vue de prendre action lors de la prochaine assemblée.

La semaine de 4 jours

L'avènement de la semaine régulière de travail de 4 jours est certain, de déclarer M. August Heckscher, directeur du Twentieth Century Fund, une organisation de recherches sans aucun but lucratif.

La semaine de 4 jours, dit-il, sera la suite de la révolution industrielle qui a amené la semaine de 5 jours, raccourci la journée de travail, allongé la période des vacances afin de pourvoir les travailleurs de plus de temps libre. La réduction des heures de travail avec la pleine compensation, a-t-il ajouté, a permis d'améliorer l'efficacité et d'augmenter la productivité.

Les équipes de nuit

Une assemblée spéciale des travailleurs de l'équipe de nuit aura lieu chaque mois, la veille

de l'assemblée régulière de l'Union. Cette assemblée spéciale aura lieu le samedi matin précédant le troisième lundi de chaque mois. Nous soulignons que cinq nouveaux délégués de département ont été nommés pour représenter les travailleurs de l'équipe de nuit, ce qui va permettre de défendre plus efficacement les intérêts des travailleurs.

Condoléances

Nous soulignons avec regret la mort d'un populaire compagnon de travail, M. Vazarins, qui est décédé subitement sur les lieux du travail, le 30 mai dernier. Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

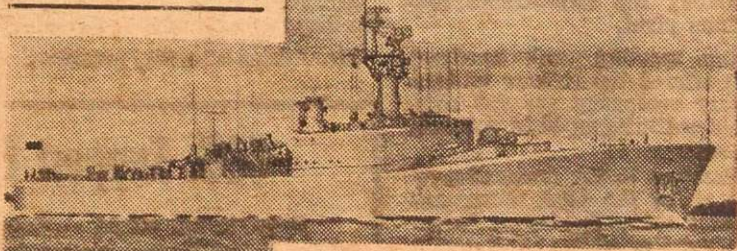
Le pique-nique

Nous apprenons que le pique-nique annuel des employés de la Canadian Vickers et de leur famille aura lieu cette année après la période des vacances d'été. La date exacte toutefois n'a pas encore été déterminée.

Appui aux grévistes d'Arvida

La Fédération nationale catholique des employés du commerce, lors d'une réunion de son Bureau fédéral tenue à Chicoutimi, sous la présidence du confrère Lucien Dorion, dimanche, le 19 mai dernier, a adopté à l'unanimité la résolution suivante: "Que la Fédération appuie moralement les grévistes de l'aluminium d'Arvida et que le Comité exécutif soit autorisé à les supporter financièrement sur demande."

Dans les chantiers



DE SOREL

MM. Marcel Houde, président du Conseil central de Sorel, Antoine Gaboury et Fernand Cournoyer du Syndicat national des chantiers maritimes de Sorel ont été nommés dernièrement sur le comité d'hygiène et de sécurité de l'usine, les représentants de la compagnie sont MM. D. Germain, C. Ritchot et J.-L. Leduc.

Déjeuner-causerie

Plusieurs officiers des différents syndicats de Sorel ont pris part à un déjeuner-causerie organisée par l'Hôtel-Dieu de Sorel à l'occasion de la campagne

de souscription en faveur de cet hôpital. M. Marcel Houde, président du Conseil central de Sorel a adressé la parole au cours de ce déjeuner-causerie. Les travailleurs de Sorel ont décidé de faire leur part pour assurer le succès de cette souscription.

Voyage d'étude

Dernièrement, les soudeurs et les brûleurs des chantiers maritimes de Sorel ont visité la Liquid Air Co. de Montréal. Cette excursion avait été organisée par la Canadian Welding Society, chapitre de Sorel.

Fernand Pion

Courtier d'assurances

590 CADILLAC, Montréal (5)

Tél.: bureau, VI. 9-2121

domicile, CL. 9-2839

Support From All Sides Given Arvida Strikers

Union Has Met With Conciliator But No Settlement Has Been Reached

The striking aluminum workers of Arvida, numbering over 6,000 are still on strike and carrying on their fight to secure better wages and working conditions and are receiving the full support of the population of the region of Saguenay-Lake St. John as well as the CCCL union, the regional council of Saguenay-Lake St. John, the regional co-operative council, the CCCL National Trades Federation and the United Steel Workers Union.

The general secretary of the International Confederation of Christian Unions, an organization which groups 5,000,000 members pledged the full support of his group to the National Aluminum Workers Union CCCL in their fight with the Aluminum Company of Canada to obtain a master contract covering all plants of the company and other necessary benefits for their future welfare.

During a visit to the Saguenay-Lake St. John district, we strikingly gathered the impression that the population of the district is wholly in favor of the strike being settled in favor of the union.

As one business merchant in Jonquiere declared to the writer, "The Aluminum Company of Canada has exploited our natural resources enough, without further exploiting the employees".

A Chicoutimi merchant has announced that he will reduce his prices which will afford some benefit to the aluminum workers who are out on strike.

Numerous letters of encouragement have been flowing in to the union office from several business merchants in the regions surrounding the strike-bound aluminum plant.

One sporting goods merchant has offered the strikers all necessary equipment for the complete outfitting of eight soft ball teams.

Previous to the declaration of the strike the local union was advised that following an executive meeting of the CCCL union held in Montreal it was decided to offer full support both moral and financial to the local union whose members are out on strike.

The United Steel Workers Union, which is an affiliate of the International Unions, and grouping steel workers in the United States and Canada has also offered moral and financial aid to the striking aluminum workers of Arvida and the local steel union at Kitimat, British Columbia has started taking up collections of money to aid the Arvida strikers.

A provincial government conciliator met last week with union officials to discuss the strike of

the 6,000 striking aluminum workers at Arvida plant of the Aluminum Company of Canada.

Noel Berube, chief conciliator for the Provincial Labor Department met with Mr. Gerard Picard, general president of the CCCL union.

Mr. Berube met with officials of the Aluminum Company of Canada later but no announcement as to the results of this meeting was divulged at the time of writing.

The development was the first intervention by the Provincial Government since the strike began over two weeks ago, climaxing a break in negotiations which were underway for eight months.

Key point in the deadlock is the demand by the National Metal Trades Federation CCCL for a master contract covering the Aluminum Company's nine Quebec operations.

Only the Arvida smelting plant has been strike-bound so far.

The situation at Arvida remains calm.

Peaceful picketing is continuing at the plant in Arvida with no sign of an immediate settlement of the strike.

Meanwhile, the Chicoutimi School Commission has announced that no one will be exempted from the school tax of 50 cents a month.

The Commission said that some workers had refused to pay the tax because they are on strike.

Prime Minister Louis St. Laurent has announced that the Federal Government has no jurisdiction in the Arvida strike.

He made the statement in reply to a question from Augustin Brassard, Liberal candidate for Lapointe riding in the June 10 federal elections during a television interview over station CKRS-TV.

Mr. Brassard said there was a rumor in the Arvida area that the Federal Government might intervene in the work stoppage.

Mr. St. Laurent said he hoped the dispute would soon be settled.

Mr. Adrien Plourde, president

of the National Metal Trades Federation CCCL, spoke at a meeting held by the other CCCL locals of the aluminum workers and advised the workers, who were pressing for strike action, to remain calm and made an appeal to the workers to remain faithful to the advice of their union officers.

Both Mr. Picard and Mr. Plourde met with Shawinigan Falls union members and mapped out a strategic plan to cover any future emergencies.

The members were told they possessed the legal right to declare a strike, from the point of view of the Quebec Labor Relations Board, due to their authorization given the Arvida local union to negotiate a collective labor agreement.

This question was discussed fully at an arbitration board meeting. The waiting time limit fixed by the Law has expired for union workers of the Aluminum Company of Canada at plants at Shawinigan Falls, Isle Maligne and Alma.

The secretary general of the International Confederation of Christian Unions, Mr. Auguste Vanistentael, of Belgium, met with the Executive of the CCCL union last week and later visited the strike-bound Arvida smelting plant of the Aluminum Company. Addressing the meeting of union members and officials, the secretary of the ICCU said the striking workers were within their rights in demanding a master contract.

He declared that the master contract demand is being negotiated at present in practically all labor agreements in Europe and that the Canadian workers are fully justified in making this demand one of the principal issues during their recent negotiations.

Other demands made by the National Aluminum Workers Union CCCL and which were turned down by the Aluminum Company called for a revised plan of job evaluation, a one-year collective labor agreement with a wage increase of 37½ cents an hour.

CCCL Support Gaspe Strikers

MONTREAL (CPA) — Support for the striking members of the United Steelworkers of America (CLC) at Gaspe Copper Mines, Murdochville, P.Q., has been declared by the 100,000-member Canadian and Catholic Confederation of Labor.

In a recently issued declaration, Gerard Picard, general president of the CCCL, stated: "The CCCL accords its whole-hearted support to the miners at Murdochville and associates itself with the United Steelworkers of America (CLC), the Quebec Federation of Labor (CLC) and with the Labor Congress in wishing an equitable settlement of the struggle at Gaspe Copper."

The CCCL president criticized the Quebec Government for its failure to take action to settle the dispute as was suggested by CLC president Claude Jodoin, and said Gaspe Copper Mines is absolutely unjust in its anti-labor attitude and in its attitude toward the people of Quebec.

HIPYARD NEWS & VIEWS

Items of Interest to Workers at Canadian Vickers Limited

SOFT BALL.

Some members have asked this column to publish an appeal to other members who might be interested in the formation of a soft ball team which eventually might be part of an industrial league.

A committee could be formed to look after the arrangements and all members who would like to take active part are asked to contact their departmental steward and give their names in.

This column welcome suggestions and pass them on to the interested soft ball players.

* * *

SPECIAL MEETING.

Last Saturday morning the night shift left their work at the end of the shift to attend a specially called meeting held in our union hall and attended by large numbers of members.

The meeting was called to have the demands which the union is presenting to the company ratified by the membership.

Another item on the agenda was the renouncement of the present collective labor agreement.

Great interest was shown by the attending members and some very acceptable suggestions were brought before the meeting to which the union will give serious consideration at the next meeting of the Executive of the National Union of Vickers Employees CCCL.

* * *

SEES 4-DAY WEEK COMING.

The coming of the four-day work week is "almost certain" says August Heckscher, director of the Twentieth Century Fund, a non-profit research organization founded by a Boston merchant, Edward A. Filene who lent his name to one of Boston's largest and best known departmental stores.

The four-day week, he says, will be a continuation of the "revolution" which has brought the five-day week, shortened the working day, lengthened vacations and in other ways provided more "leisure time" from youth to old age.

"Shortening of work hours without reduction in pay has led to an increase in efficiency and to rising productivity". Heckscher adds in an introduction to the Fund's annual report.

* * *

NIGHT SHIFT NEWS.

A special meeting for night shift workers will be held every month in future on the Saturday morning preceding the general monthly membership meeting which takes place the third Monday of each month.

Five new departmental stewards have been named to cover the night shift workers. Lack of stewards to serve the night shift employees has been keenly

felt in the past and the new appointees will assure better service for union members working the night shift.

* * *

ICE BREAKERS.

That short-lived heat spell we experienced last week proved not so uncomfortable to bear when dock and yard workers only had to glance east to the basin where three government ice-breakers were anchored.

A refreshing sight to observe during a heat wave!

* * *

SYMPATHY.

A very popular and staunch union member has passed away. On Thursday May 30 just before the noon-day lunch period Brother Vazarins died suddenly while on the job.

Our deepest sympathy to his bereaved family.

* * *

ANNUAL PIC-NIC.

Advance information received by this column from interested members is that the annual picnic for Canadian Vickers Employees, their wives and kiddies will be held after the summer vacation period.

This column will keep members posted on developments of picnic preparations as they occur.

The picnic committee did a wonderful job last year to make the event an outstanding success and they claim this was due to the remarkable co-operation they received from sub-committees and members.

Let's all get together again and repeat last Year's success.

